



Syndicat des Producteurs  
de Films d'Animation

## **SPFA : lancement du clip vidéo *Anime ta vitamine !***

A l'occasion des Journées européennes contre l'obésité des 20 et 21 mai 2011, le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation annonce la diffusion sur les chaînes françaises du clip vidéo, *Anime ta vitamine !*, pour lutter contre l'obésité infantile.

Signataire de la Charte du 18 février 2009 visant à promouvoir une alimentation et une activité physique favorables à la santé dans les programmes et les publicités diffusés à la télévision, le Syndicat des Producteurs de Films d'Animation poursuit son action en proposant gracieusement à l'ensemble des chaînes françaises un clip vidéo de 90 secondes, réalisé par Alexis Lavillat sur une musique originale de Roddy Julienne, rassemblant les plus populaires des héros de l'animation française. Ce clip collectif vise à promouvoir de façon ludique, joyeuse et dynamique le « bien manger » et le « bien bouger » auprès des enfants.

Huit producteurs français, membres du SPFA, ont également produit depuis la signature de la Charte 42 programmes courts pour le groupe France Télévisions. Financées sur les fonds propres des entreprises, ces productions 100% originales mettent en scène certains des héros emblématiques de l'offre jeunesse du groupe public et sont diffusés depuis plusieurs mois sur ses antennes : *Titeuf (Moonscoop)*, *Foot2Rue (Télé Images Kids)*, *Grabouillon (Blue Spirit Animation)*, *Les Dalton (Xilam)*, *Le monde de Pahé (Galaxy 7 / Blue Spirit Animation)*, *Garfield (Ellipsanime)*, *Commandant Clark (GO-N Productions)*, *Angelo la débrouille (TeamTO)*, *Les P'tites Poules (Blue Spirit Animation)*, *Mandarine & Cow (Normaal Animation)*.

Vous pouvez retrouver le clip *Anime ta vitamine !* et tous les films produits pour le compte de France Télévisions sur le site lancé spécialement à l'occasion des Journées européennes contre l'obésité : [www.animetavitamine.fr](http://www.animetavitamine.fr).

Les différentes actions développées par les producteurs français d'animation dans le cadre de la Charte représentent un investissement de l'ordre de 350 000 euros.

Paris, le 19 mai 2011

**Contact :** Stéphane Le Bars, Délégué général (06 60 23 53 96)